Gaétan Saint-Pierre
2013/01/01

Étymologie

Portraits de famille: «banc», «chambre», «cou» et «sou»

Curiosités étymologiques

Non seulement les mots *banc* (d'origine germanique), *chambre*, *cou* et *sou* (d'origine latine) datent tous de l'époque de l'ancien français, mais chacune de leurs familles respectives comprend des éléments surprenants, des descendants dont le lien de parenté étymologique s'est souvent obscurci au fil du temps. Portraits de famille.

Banque, *banqueroute*, *banquet* et *saltimbanque* : au *banc* des accusés!

Le nom ***banc*** (milieu XIe) vient du germanique *bank-*, mot désignant un siège allongé. Les dérivés français de *banc*, peu nombreux, sont apparus assez tardivement. Mentionnons le plus courant : l'adjectif *bancal* (milieu XVIIIe), signifiant « boiteux, mal équilibré » par allusion aux pieds souvent divergents d'un banc. Tous les autres mots de la famille nous sont venus par l'intermédiaire d'autres langues romanes.

La ressemblance entre les mots *banque*, *banqueroute*, *banquet* et *saltimbanque* n'est

pas fortuite : ces mots d'origine italienne ont tous un lien étymologique avec l'idée de « banc ». ***Banque*** (XVe) est un emprunt à l'italien *banca* « banc », de même origine que le mot français *banc*. *Banque*, forme féminine de *banc*, désigne, à l'origine, la table ou le comptoir du changeur, puis, par extension de sens, l'établissement où l'on fait le commerce de l'argent. Le mot ***banqueroute*** (XVe), emprunté à l'italien *banca rotta* « banc rompu », se rattache au même sens : à la suite d'une banqueroute, on brisait symboliquement le comptoir (banc) du banquier en faillite. Le terme ***banquet*** (début XIVe) vient de l'italien *banchetto*, dérivé de *banco* signifiant « petit banc ». La coutume voulait, en effet, que, dans les banquets, les convives prennent place sur de petits bancs disposés autour des tables. ***Banquette*** (début XVe), un autre diminutif de *banc*, vient pour sa part de l'ancien provençal *banqueta* « siège à plusieurs places ». Le mot ***saltimbanque*** (XVIe), enfin, vient de l'italien *saltimbanco*, composé de *saltare* « sauter », de *in* « sur » et *banco* « banc », et signifiant littéralement « saute-en-banc ». Le mot désigne une personne qui fait des acrobaties sur une estrade, appelée ici *banc*.

Camarade, *cabaret* et *cambrioleur* : une affaire de *chambre*

Camarade, d'origine espagnole, appartient à la grande famille des mots issus du latin *camera*, qui a donné le mot français *chambre*. À l'instar de *camarade*, plusieurs membres de cette famille sont arrivés en français par l'entremise d'autres langues. ***Camarade*** (XVIe) est un emprunt à l'espagnol *camarada* « chambrée », de *camara* « chambre ». *Camarade* est à l'origine un terme militaire de genre féminin désignant une chambrée de soldats – sens disparu au XVIIe siècle – avant de s'appliquer, par glissement de sens, au compagnon de chambrée lui-même. En français moderne, *camarade*, dont le lien avec l'idée de « chambre » s'est complètement effacé, a un sens proche de *compagnon* ou *collègue* (un camarade de classe); c'est aussi, dans un contexte politique, l'appellation des membres de partis et de syndicats de gauche (*nos camarades ont voté la grève*). Associé à un monde tout différent, le terme *caméristе* (ou camariste), resté étroitement lié à l'idée de « chambre », est également d'origine espagnole. ***Caméristе*** (XVIIIe) est un emprunt à l'espagnol *camarista*, de *camara* « chambre » (avec influence de l'italien *camerista*). Aujourd'hui rare ou d'usage plaisant (pour « femme de chambre »), le mot a servi historiquement à désigner une femme de chambre attachée au service d'une femme noble en Espagne et en Italie.

Dans *Le mariage de Figaro* (1784) de Beaumarchais, Suzanne, la fiancée de Figaro, est la *caméristе* de la Comtesse.

Quant au mot ***chambre*** (cambre, milieu XIe), il est issu, comme ses cousins *camara* (espagnol et portugais), *camera* (italien), *cambra* (catalan) et *cambro* (occitan), du latin *camera* « voûte », lui-même emprunté au grec *kamara*. Le mot latin est passé du sens technique de « voûte » à celui de « chambre voûtée » en latin populaire, puis à celui de « pièce d'une habitation » (en particulier la pièce où l'on couche). Parmi les dérivés de *chambre*, mentionnons *chambrette* (fin XIIe), *chambrière* (XIIe, « servante ») et *chambrée* (XIVe), équivalent de l'espagnol camarada.

La chose paraîtra sans doute étonnante, mais le mot *cabaret*, emprunté au néerlandais, remonte également au latin *camera*. ***Cabaret*** (*kabaret*, fin XIIIe), mot désignant d'abord une petite auberge ou une buvette, est un emprunt au néerlandais *cabret*, lui-même emprunté au picard *camberete* ou *cambrette* « petite chambre », variante dialectale de *chambrette*. Supplanté dans son sens d'origine par *café*, *bistrot*, *estaminet* ou *taverne*, *cabaret* s'applique aujourd'hui à un établissement de spectacle où l'on peut consommer de l'alcool, manger et danser. *Cambrioleur* appartient également à la famille de « chambre ». ***Cambrioleur*** (début XIXe) est un dérivé du mot d'argot *cambriole* « vol », lui-même issu de l'occitan *cambro* « chambre ». Un *cambrioleur*, c'est, au sens premier du terme, un « voleur de chambre », qui dévalise un appartement en y entrant par effraction. Les termes *cambrioleur*, *cambrioler* (milieu XIXe) et *cambriolage* (fin XIXe), d'argotiques qu'ils étaient à l'origine, sont devenus d'usage courant au début du XXe siècle. Ajoutons le mot ***caméra*** (milieu XIXe), emprunté à l'anglais *camera* « appareil de photo », lui-même emprunté au latin des physiciens dans l'expression *camera obscura* « chambre noire ».

Collet, *racoler*, *colis* : en avoir jusqu'au *cou*

Les mots ***cou*** (fin XIe) et ***col*** (fin XIe) sont, en ancien français, de simples variantes phonétiques issues du latin *collum* et désignant la partie du corps qui unit la tête au tronc. Mais, dès le XIIe siècle, *col* s'applique aussi, par contiguïté, à la partie du vêtement qui entoure le cou. Les dérivés de *cou*/*col* sont tous produits, sans exception, à partir de la forme *col*. Toutefois, le lien avec l'idée de « cou » ne s'est pas toujours

maintenu.

Ainsi, si la parenté de ***collet*** (fin XIe, « petit cou ») avec *cou* est toujours perçue, on ne peut en dire autant de son dérivé, le verbe ***colleter*** (fin XVIe, « saisir au collet »), employé aujourd'hui à la forme pronominale dans le sens de « se battre, s'empoigner » : *se colleter avec des voyous*. De même, s'il saute aux yeux que ***décolleter*** (XIIIe, « découvrir en laissant voir le cou ») et ***encolure*** (milieu XVIe) sont dérivés de *col*, ce lien de parenté n'est guère senti dans le cas du verbe ***accoler*** (fin XIe) signifiant à l'origine « embrasser en jetant les bras autour du cou », mais employé depuis longtemps dans le sens de « joindre, réunir ». Son dérivé *accolement* (« étreinte » au XIIIe) a été repris, au XIXe siècle, dans le sens de « rapprochement de deux choses ». Seul ***accolade*** (début XVIe), « le fait de mettre les bras autour du cou », a conservé son sens d'origine. Un autre dérivé d'*accoler* a connu une évolution plutôt inattendue : il s'agit du verbe *racoler* (XIIe, de *re-* et *accoler*), passé du sens d'origine d'« embrasser de nouveau » à celui d'« enrôler » (milieu XVIIIe), puis à celui d'« attirer (des clients) », d'abord dans un contexte commercial, puis dans le contexte de la prostitution (fin XVIIIe). Notons que le mot *collier* n'est pas un dérivé de *col* bien qu'il appartienne à la même famille. ***Collier*** (*coler*, fin XIIe) vient du latin *collarium*, dérivé de *collum*. Le terme d'habillement *collerette* (début XIVe) en est dérivé.

D'autres mots encore appartiennent à la famille de *cou*/*col*, quoique le lien avec l'idée de « cou » se soit depuis longtemps effacé : le nom ***colis*** (1723), emprunté à l'italien *colli* (pluriel de *collo* « cou »), mot signifiant proprement « charges portées sur le cou », et le verbe ***colporter*** (XVIe), qui résulte de la transformation, d'après *col*, de l'ancien verbe *comporter* (du latin comportare « transporter »). *Colporter* (littéralement « porter à son cou ») a d'abord le sens de « transporter des marchandises pour les vendre » (d'où *colporteur* « marchand ambulant ») avant de développer, à la fin du XVIIIe siècle, le sens figuré de « répandre des ragots ».

Soldat soudoyé : question de gros *sous*

Sou, *solide* et *solde* : voici trois mots issus, par des chemins différents, du même mot latin. Le mot ***sou*** (solt, fin XIe) vient du bas latin *sol(i)dus* « pièce d'or », substantivation de l'adjectif *solidus* « massif ». Or le latin *solidus* a aussi donné, par voie d'emprunt, le

mot ***solide*** (début XIVe), dont la famille compte non seulement des dérivés comme *solidement* et *solidification*, mais aussi plusieurs termes d'origine latine comme *solidité* (XIVe), *consolider* (XIVe), *solidaire* (milieu XVe) et *souder* (fin XIe). Quant au nom féminin ***solde*** (XVe, « paye versée aux soldats »), c'est un emprunt à l'italien *soldo*, nom masculin signifiant proprement « pièce de monnaie », issu lui aussi du bas latin *soldus*.

Sont également empruntés à l'italien deux autres mots de la famille de *solidus* qui se rattachent à l'idée de « solde », de « pièce de monnaie » : le verbe ***solder*** (XVIIe, de l'italien *saldare* « arrêter un compte ») et le nom ***soldat*** (fin XVe, de l'italien *soldato*), lequel a d'abord désigné une sorte de mercenaire « à qui l'on paie une solde ».

Fait à signaler, en français, le mot *soldat* a remplacé *soudard*, aujourd'hui littéraire, et l'ancien français *soldoier* (passé à l'anglais au Moyen Âge : *soldier*), deux mots qui remontent à d'anciennes formes de *sou*. ***Soudard*** (*souldard*, milieu XIVe) résulte de la transformation de l'ancien français *soldoier* (variante *soudoier*) au moyen du suffixe *–ard* à valeur dépréciative. Le nom *soudard* s'est appliqué, à l'instar de *soldat*, à un soldat mercenaire « engagé pour une solde » avant de prendre, au XVIe siècle, le sens d'« homme de guerre brutal et grossier ». *Soudard* est à rapprocher du verbe ***soudoyer*** (*soldoier*, milieu XIIe), qui, en emploi intransitif, a d'abord signifié « servir comme mercenaire ». Tout comme *soudard*, le mot *soudoyer* est dérivé de *sold* ou *soud*, formes disparues de *sou*. En emploi transitif, *soudoyer* est passé du sens d'origine de « payer une solde (à des soldats) » au sens moderne et péjoratif de « corrompre ».

PRINCIPALES SOURCES

DUBOIS, J., H. MITTERAND et A. DAUZAT (2006).
Dictionnaire étymologique et historique du français,
Paris, Éditions Larousse.

REY, A., dir. (1994). *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Éditions Le Robert.

Gaétan Saint-Pierre

Enseignant retraité du Collège Ahuntsic